



PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE-IEJ CENTRE-VAL DE LOIRE
2014-2020

Enquête de suivi à six mois des participants aux formations professionnelles cofinancées



Synthèse des résultats de l'enquête 2022

1 Introduction : présentation de l'enquête

Le FSE et l'IEJ, des leviers pour la formation et l'orientation des demandeurs d'emploi

La Région Centre-Val de Loire est, dans le cadre de sa fonction d'autorité de gestion des fonds structurels européens, bénéficiaire des fonds du FSE (Fonds Social Européen) et de l'IEJ (Initiative pour l'Emploi des jeunes) au titre de son Programme Opérationnel (PO) FEDER / FSE Centre 2014/2020. La Région mobilise ces crédits en appui des politiques régionales structurantes de formation et d'apprentissage autour des 3 axes que sont le développement de l'apprentissage, la mise en place d'un Service Public Régional de l'Orientation, et l'accès à la formation et à la qualification pour les demandeurs d'emplois de la Région - notamment les jeunes.

A ce titre, la Région oriente en particulier les crédits du FSE et de l'IEJ sur :

- La formation à destination des demandeurs d'emploi, via un soutien de plus de 19,5M€ de FSE pour les actions de formation du programme régional de formation (PRF) ;
- La formation à destination des jeunes de moins de 26 ans demandeurs d'emploi, à travers un soutien de plus de 10M€, dont 5M€ de FSE et 5M€ d'IEJ.

Une enquête visant à analyser les parcours des bénéficiaires 6 mois après la fin de la formation

L'enquête menée avait pour objectif non seulement de connaître la situation des stagiaires formés entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021 des formations cofinancées par le FSE et l'IEJ, 6 mois après leur sortie de formation, mais également d'analyser la qualité des emplois occupés par les stagiaires. Elle se composait de 2 volets correspondants aux formations professionnelles :

- Cofinancées par l'IEJ et le FSE (axe 7 du PO FEDER-FSE) auprès d'un public composé de stagiaires de moins de 26 ans, soit **374 participants concernés** ;
- Financées uniquement par le FSE (axe 6 du PO FEDER-FSE) auprès d'un public composé de stagiaires de tous âges, soit **2 684 participants concernés**

L'enquête a été administré par téléphone du 28 février au 9 avril 2022 auprès de ces 3 058 bénéficiaires. Au total, ce sont **1 413** répondants qui ont participé à ces deux volets (**155** pour le volet IEJ/FSE et **1 258** pour le volet FSE).

2 Les enseignements des enquêtes

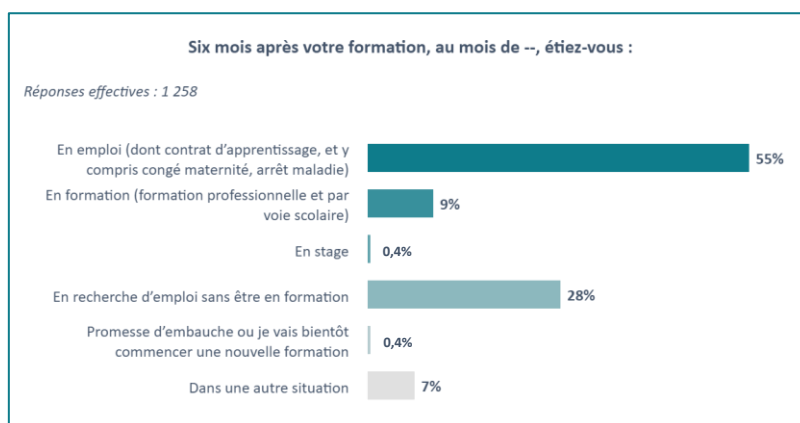
2.1 La situation des bénéficiaires de formations financées par le FSE (volet 2)

Une majorité de bénéficiaires de formations ayant accédé à l'emploi

Six mois après la sortie de formations financées par le FSE, le taux d'accès à l'emploi des bénéficiaires s'établit à **55%**. Parmi les personnes entrées en emploi, on note que **55% occupent un emploi stable** (CDI ou CDD > 6 mois), **39% un emploi temporaire** (CDD de moins de 6 mois ou intérim) et **6% un autre type d'emploi** (travail indépendant, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, emploi aidé). Il est également à souligner que la grande majorité (88%) des bénéficiaires ayant accédé à l'emploi considère que la formation suivie a facilité leur retour dans le monde du travail.

Enquête de suivi à 6 mois des participants aux formations cofinancées FSE et IEJ | Synthèse

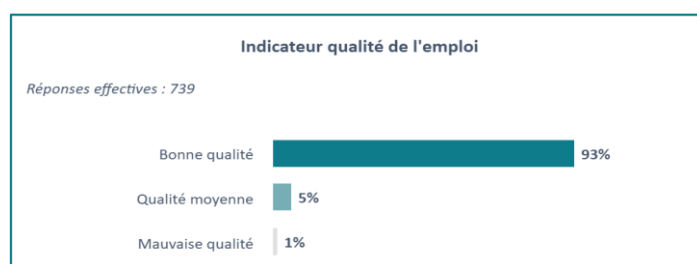
Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val-de-Loire avec le Fonds Social Européen.



Parmi les personnes n'étant pas en emploi, 6 mois après la formation, les situations apparaissent variables : 28% des participants sont en recherche d'emploi, mais également 9% sont engagés dans une nouvelle formation, et 7% se déclarent « dans une autre situation ».

Des emplois très majoritairement de bonne qualité et en lien avec la formation suivie

Au regard des critères de l'indicateur de qualité de l'emploi¹, **93%** des participants ont accédé à un emploi de bonne qualité à la sortie et/ou 6 mois après la formation. Les hommes sont légèrement plus concernés par ce cas de figure que les femmes (95% contre 91%).



Sur l'ensemble des bénéficiaires ayant accédé à l'emploi, on observe en effet que, dans une nette majorité des cas, l'emploi occupé :

- est à temps complet (88% des répondants)
- procure un revenu mensuel net supérieur à 1 000€ (89% des répondants)
- correspond au niveau de qualification de la personne (70% des répondants)
- est en lien avec la formation suivie (70% des répondants)

Un taux d'accès à l'emploi qui varie cependant en fonction des profils des bénéficiaires

D'une manière générale, les hommes et les femmes bénéficiaires de formations accèdent de manière égale à l'emploi 6 mois après la formation (**55%**). Cependant, on observe des différences significatives dans les types de contrats obtenus : si les hommes occupent légèrement plus souvent un poste en CDI (37% contre 35% pour les femmes), les femmes occupent nettement plus souvent un CDD de plus de 6 mois que les hommes (24% contre 13%), et les hommes restent nettement plus nombreux à occuper des postes en intérim (28% contre 16% pour les femmes).

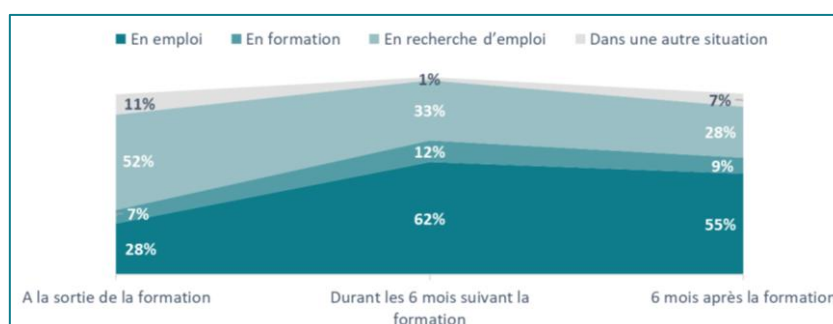
¹ 5 variables sont prises en compte pour construire cet indicateur : Q9bis : à temps complet ; Q10 : à temps partiel mais volontaire ; Q11 : correspondant au niveau de qualification ou supérieur ; Q12 : en lien avec la formation suivie ; Q13 : au revenu mensuel net supérieur ou égal à 1 000 €

	CIVILITE	
	Femme	Homme
CDI	35%	37%
CDD de moins de 3 mois	10%	6%
CDD entre 3 et 6 mois	10%	9%
CDD de plus de 6 mois	24%	13%
Emploi aidé (CUI : contrat unique d'insertion et Emploi d'avenir)	1%	0%
Contrat de travail temporaire (intérim)	16%	28%
Contrat d'apprentissage	1%	1%
Contrat de professionnalisation	1%	0%
Travailleur indépendant, création/ reprise d'entreprise	2%	5%

D'autres variables entrent en jeu dans l'accès à l'emploi 6 mois après la formation. On note en particulier que certains profils rencontrent davantage de difficultés à accéder à l'emploi, comme en témoigne un taux d'accès plus faible que la moyenne des sortants de formation. Cela concerne en particulier :

- Les personnes dites défavorisées² (51% d'accès à l'emploi) ;
- Les personnes de plus de 54 ans (37% d'accès à l'emploi) ;
- Les personnes ayant un faible niveau de qualification (51% d'accès à l'emploi pour les personnes ayant un niveau de qualification CITE³ « 1 et 2 », contre 62% pour les niveaux « CITE 5 à 8 ») ;
- Les chômeurs de longue durée (49% d'accès à l'emploi) ;
- Les personnes bénéficiaires de « formations visant l'insertion », avec un taux d'accès à l'emploi de 30%, s'orientent plus souvent vers une autre formation (17%), en comparaison de ceux ayant suivi des « formations qualifiantes » (59% en emploi)

Conclusion : évolution de la situation à partir de la sortie de formation



Le suivi des participants a permis de confirmer l'intérêt de la réalisation des formations financées par le FSE avec une progression de **+27 points des participants des participants en emploi** (28% à la sortie et 55% à 6 mois) et une **diminution significative des participants en situation de recherche d'emploi sans être en formation avec - 24 points** (52% à la sortie et 28% à 6 mois). Enfin, l'évolution du taux d'actifs (participants en emploi, en formation ou en stage) est croissante. Ainsi, 6 mois après leur participation à l'action de formation, **les participants en activité sont majoritaires** (64% des participants).

² Selon la définition de l'UE pour le FSE, sont considérés comme participants « défavorisés » les personnes étrangères ou migrantes, les personnes n'ayant pas atteint le premier niveau d'éducation (CITE 0 – Niveau primaire non terminé), les allocataires des minima sociaux, les personnes handicapées, les personnes vivant dans une famille monoparentale avec des enfants à charge, les personnes vivant dans un ménage où personne ne travaille avec des enfants à charge, les personnes SDF ou en situation d'exclusion du logement, les personnes venant de zones rurales revitalisées

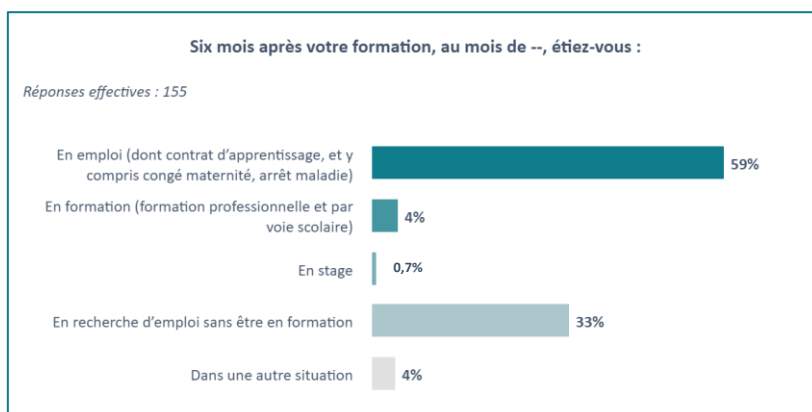
³ Classification internationale type de l'éducation : le niveau 1 correspond à un niveau d'enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base, tandis que le niveau 6 correspond à un deuxième cycle de l'enseignement supérieur.

2.2 La situation des jeunes bénéficiaires de formations financées par l'IEJ et le FSE (volet 1)

Une majorité de jeunes bénéficiaires ayant accédé à l'emploi

Six mois après la sortie de formations financées par l'IEJ-FSE, le taux d'accès à l'emploi des jeunes bénéficiaires s'établit à **59%**, alors même qu'avant de réaliser leur formation, seuls 51% des jeunes bénéficiaires disposaient d'une expérience professionnelle.

Parmi les personnes entrées en emploi, on note que **44% occupent un emploi stable** (CDI ou CDD > 6 mois), **38% un emploi temporaire** (CDD de moins de 6 mois ou intérim), et **17% un contrat d'apprentissage**.



Parmi les personnes n'étant pas en emploi 6 mois après la formation, la plupart sont en recherche d'emploi (33% des anciens bénéficiaires), mais on compte également 4% de personnes s'étant engagées dans une nouvelle formation, et 4% de personnes se déclarant « dans une autre situation ».

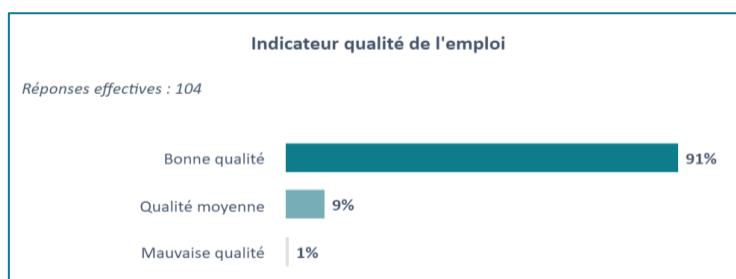
Des emplois qui sont majoritairement de bonne qualité, mais de manière moins marquée pour les femmes

Au regard des critères de l'indicateur de qualité de l'emploi⁴, **91%** des participants ont accédé à un emploi de bonne qualité à la sortie et/ou 6 mois après la formation. Sur l'ensemble des bénéficiaires ayant accédé à l'emploi, on observe en effet que, dans une nette majorité des cas, l'emploi occupé :

- est à temps complet (92% des répondants)
- procure un revenu mensuel net supérieur à 1 000€ (88% des répondants)
- correspond au niveau de qualification de la personne (63% des répondants)
- est en lien avec la formation suivie (65% des répondants)

Cependant, les hommes sont nettement plus concernés par les emplois de bonne qualité que les femmes (97% contre 80%). Les principales différences s'observent sur les critères de correspondance entre niveau de qualification de la personne et l'emploi (71% pour les hommes contre 48% pour les femmes), de correspondance entre la formation suivie et l'emploi (75% pour les hommes contre 49% pour les femmes) et de revenu mensuel net (27% de femmes ayant un revenu inférieur à 1 000€ contre 3% des hommes).

⁴ 5 variables sont prises en compte pour construire cet indicateur : Q9bis : à temps complet ; Q10 : à temps partiel mais volontaire ; Q11 : correspondant au niveau de qualification ou supérieur ; Q12 : en lien avec la formation suivie ; Q13 : au revenu mensuel net supérieur ou égal à 1000 €

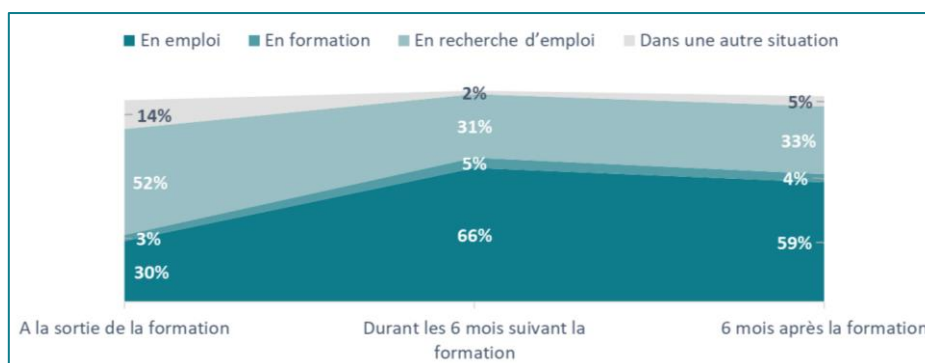


Des femmes qui accèdent davantage à l'emploi, mais sur des types de contrats différents des hommes

Dans l'ensemble, parmi les jeunes bénéficiaires d'une formation financée par l'IEJ-FSE, les femmes accèdent davantage à l'emploi que les hommes (63% contre 56%) 6 mois après la formation. On observe par ailleurs des différences significatives dans les types de contrats obtenus : les hommes bénéficient davantage de contrats durables (39% en CDI contre 31% pour les femmes ; 9% de CDD de plus de 6 mois contre 5% pour les femmes) mais sont également nettement plus nombreux à occuper un poste en intérim (43% contre 10% pour les femmes).

Six mois après votre formation, étiez-vous ? ⁵	CIVILITE	
	Femme	Homme
CDI	31%	39%
CDD de moins de 3 mois	2%	4%
CDD entre 3 et 6 mois	6%	1%
CDD de plus de 6 mois	5%	9%
Emploi aidé (CUI : contrat unique d'insertion et Emploi d'avenir)	0%	1%
Contrat de travail temporaire (intérim)	10%	43%
Contrat d'apprentissage	46%	0%
Contrat de professionnalisation	0%	0%
Travailleur indépendant, création/ reprise d'entreprise	0%	2%

Evolution de la situation à partir de la sortie de formation :



Conclusion : évolution de la situation à partir de la sortie de formation

Le suivi des participants a permis de confirmer l'intérêt de la réalisation des formations financées par l'IEJ et le FSE avec une progression de **+29 points des participants en emploi** (30% à la sortie, 59% à 6 mois), et une **diminution significative des participants en situation de recherche d'emploi sans être en formation avec -19 points** (52% à la sortie et 33% à 6 mois). Enfin, l'évolution du taux d'actifs (participants en emploi, en formation ou en stage) est croissante. Ainsi, 6 mois après leur participation à l'action de formation, **les participants en activité sont majoritaires** (64% des participants).

⁵ Attention données à prendre avec précaution pour ces indicateurs pour ce volet (base <20 répondants)